



Cayenne, le jeudi 13 novembre 2008

CABINET

Communiqué de presse relatif aux Hausse de carburant

Mercredi 12 novembre, les auditeurs et téléspectateurs de RFO Guyane ont été informés de la baisse de 20 centimes d'euros pratiqués sur le prix du carburant à l'île de la Réunion.

Cette information mérite les précisions suivantes :

- a- Le Préfet de la Réunion, dans le cadre de ses pouvoirs, a décidé de baisser de 10 centimes d'euros la part revenant aux pétroliers.
- b- La Région Réunion qui, pendant la période des hausses successives du carburant a eu un excédent sur la perception de la taxe spéciale sur le carburant (TSC), a décidé de reverser selon un dispositif pas encore complètement finalisé, une partie de l'excédent aux socio professionnels.

Ce deuxième élément mérite qu'on s'y attarde pour bien indiquer que la Région Guyane n'est pas dans la même configuration.

Les prévisions de recettes de la TSC attendues en 2008 par la Région, le Département, les Communes et le SMTC étaient de 55 132 250 €.

Les prévisions de recettes réactualisées de la TSC en 2008 du fait d'une baisse évidente de la consommation ont été de 51 423 518,09 € soit une absence de recettes de - 3 708 731,91 € pour les Collectivités Guyanaises.

Pour comprendre la structure de prix et la répartition entre les différents intervenants, nous vous adressons le tableau suivant :

Répartition par litre d'essence et de gazole

Détails des prix des carburants en euro par litre au 1er novembre 2008				
	Essence		Gazole	
Part SARA	0,80259 €	45,25%	0,81031 €	52,13%
Part pétroliers	0,17228 €	9,71%	0,16725 €	10,76%
Part des Communes et du Département	0,36891 €	20,80%	0,25346 €	16,31%
Part de la Région	0,30800 €	17,37%	0,20798 €	13,38%
Part du SMTC	0,01919 €	1,08%	0,01251 €	0,80%
Part de la CCIG	0,00257 €	0,14%	0,00292 €	0,19%
Détaillants	0,10 €	5,64%	0,10 €	6,43%
Prix final à la pompe	1,77 €	100,00%	1,55 €	100,00%

Constructions, aménagements et entretiens des routes communales et départementales
Constructions, aménagements et entretiens des routes nationales et désenclavement aérien (Construction Saint-Laurent/Apatou et Réduction du prix du billet pour les habitants des communes isolées)

Le Directeur de Cabinet,



Joseph PINVILLE